

Nature du demandeur	Loueur
Nom du demandeur	HENRY
Prénom du demandeur	ANNE
Civilité du demandeur	Madame
Adresse du demandeur	59 RUE DE LA REPUBLIQUE
Code postal du demandeur	78600
Commune du demandeur	MAISONS-LAFFITTE
Pays du demandeur	France
Téléphone 1 du demandeur	01 39 62 12 65
Courriel du demandeur	les.petites.ecuries@free.fr
Adresse du logement meublé	59 RUE DE LA REPUBLIQUE APT 3
Étage du logement meublé	RDC
Code postal du logement meublé	78600
Commune du logement meublé	MAISONS-LAFFITTE
Téléphone du logement meublé	
Dénomination commerciale, le cas échéant :	L'ATELIER
Capacité d'accueil du logement meublé	2
Classement actuel	3*
Classement sollicité	3*
Numéro interne de rapport pour l'organisme évaluateur	4
Date de la visite d'inspection	04/09/2020
Date d'émission du document	05/09/2020
Nom de l'organisme évaluateur accrédité	12345 ÉTOILES DE FRANCE
SIRET de l'organisme évaluateur accrédité	52519566500019
Adresse 1 de l'organisme évaluateur accrédité	11 RUE DES CARRIÈRES
Adresse 2 de l'organisme évaluateur accrédité	
Code postal de l'organisme évaluateur accrédité	34430
Commune de l'organisme évaluateur accrédité	SAINT JEAN DE VEDAS
Téléphone de l'organisme évaluateur accrédité	06 46 35 44 25
Fax de l'organisme évaluateur accrédité	
Courriel de l'organisme évaluateur accrédité	contact@etoiles-de-france.fr
Site internet de l'organisme évaluateur accrédité	www.etoiles-de-france.fr
Civilité de l'inspecteur	Monsieur
Nom de l'inspecteur	LAGOANERE
Tout ou partie du travail d'inspection a-t-il été sous-traité ?	NON
Si oui, préciser les motifs :	
Si oui, nom du sous-traitant :	
Si oui, s'agit-il d'une sous traitance interne :	
Si oui, s'agit-il d'une sous traitance externe :	

RAPPORT DE CONTRÔLE DÉTAILLÉ

N° du critère	Intitulé du critère	Cat.	statut du critère	Points	Validation du critère	Nb de points obtenus	État propreté	Surfaces relevées	Commentaires
Chapitre 1 : Equipements et aménagements									
1.1 Aménagement général									
Surfaces de l'habitation									
	Surface minimum d'un logement d'une pièce d'habitation pour une personne	3*		16 m2					
	Surface minimum d'un logement d'une pièce d'habitation pour 2 personnes	3*		18 m2					
	Surface minimum chambre supplémentaire	3*		9 m2					
	Surface minimum par personne supplémentaire (au delà de deux) par pièce d'habitation	3*		3 m2					
1	Surface habitable (cuisine et coin cuisine compris) du logement meublé hors sanitaires conforme	3*	x	5	o	5		19,91 m2	studio
2	Surface habitable (cuisine et coin cuisine compris) du logement meublé hors sanitaires majorée de 25%	3*	o	4	n				
3	Surface habitable (cuisine et coin cuisine compris) du logement meublé hors sanitaires majorée de 50%	3*	o	4	n				
4	Surface habitable (cuisine et coin cuisine compris) du logement meublé hors sanitaires majorée de 75%	3*	o	4	n				
5	Surface habitable (cuisine et coin cuisine compris) du logement meublé hors sanitaires majorée de 100%	3*	o	4	n				
Équipement électrique de l'habitation									
6	Prise de courant libre dans chaque pièce d'habitation	3*	x	1	o	1			
7	Éclairage en bon état de fonctionnement de chaque pièce	3*	x	4	o	4			
Téléphonie et communication									
8	Téléphone à proximité immédiate	3*	NA	NA					
9	Mise à disposition d'un téléphone à l'intérieur du logement avec au besoin un système de facturation correspondant à la période de location - téléphone sans fil obligatoire pour la catégorie 5*	3*	x	1	o	1			portable
10	Accès internet haut débit	3*	o	3	o	3			box , code directory
Télévision et équipement hi-fi									
11	Télévision couleur installée avec télécommande	3*	x	2	o	2			
12	Télévision couleur à écran plat installée avec télécommande	3*	o	2	o	2			
13	Possibilité d'accéder à des chaînes internationales ou thématiques	3*	o	2	o	2			tnt
14	Chaîne hi-fi (avec radio)	3*	o	2	n				
15	Lecteur DVD	3*	o	2	n				
Équipement pour le confort du client									
16	Cloisons fixes de séparation entre les pièces d'habitation	3*	x	4	o	4			
17	Présence d'ouvrants sur l'extérieur dans chaque pièce de d'habitation	3*	x	5	o	5			
18	Occultation opaque extérieure ou intérieure dans chaque pièce recevant du couchage	3*	x	5	o	5			occultants et volets

V2-2020

N° du critère	Intitulé du critère	Cat.	statut du critère	Points	Validation du critère	Nb de points obtenus	État propreté	Surfaces relevées	Commentaires
19	Confort acoustique : toutes précautions techniques devront être prises pour assurer une isolation suffisante conformément aux règles applicables à la date de la construction	3*	x	5	o	5			
20	Existence d'un système de chauffage	3*	x	5	o	5			électrique
21	Climatisation ou système de rafraîchissement d'air	3*	o	3	n				
22	Machine à laver le linge pour les logements de plus de 4 personnes (inclus)	3*	o	3	o	3			laden 7kg
23	Séchoir à linge électrique pour les logements de plus de 6 personnes (inclus) - obligatoire en 5* pour les logements de plus de 2 personnes inclus	3*	o	2	n				
24	Étendage ou séchoir à linge	3*	x	4	o	4			
25	Ustensiles de ménage appropriés au logement (minimum : un seau et un balai brosse avec serpillère ou un balai de lavage à frange avec seau et presse, aspirateur ou équipement équivalent, un fer et une table à repasser)	3*	x	5	o	5			
Mobiliers									
26	Placards ou éléments de rangement en nombre suffisant - obligatoire dans chaque pièce d'habitation pour les catégories 3* 4* & 5*	3*	x	4	o	4			
27	Présence d'une table et des assises correspondant à la capacité d'accueil du logement	3*	x	4	o	4			
28	Le séjour est équipé d'un canapé ou fauteuils et table basse	3*	x	4	o	4			
29	Mobilier coordonné ou présentant une harmonie d'ensemble	3*	x	3	o	3			
1.2 Aménagement des chambres									
Literie									
	Lit(s) pour une personne	3*		90X190				2	
	Lit(s) pour deux personnes	3*		140X190					
30	Respect des dimensions du ou des lits	3*	x	4	o	4			
31	Un oreiller par personne (2 pour les catégories 3* 4* et 5*)	3*	x	2	o	2			
32	Deux couvertures ou une couette par lit - couette obligatoire en 4* & 5*	3*	x	2	o	2			
33	Matelas protégé par des alaises ou des housses amovibles	3*	x	2	o	2			
Équipements et mobiliers (dont électriques)									
34	Éclairage en tête de lit avec interrupteur indépendant	3*	x	1	o	1			
35	Interrupteur central près du lit (va et vient)	3*	o	2	o	2			
36	Présence d'une table ou tablette de chevet ou tabouret tête de lit par personne	3*	o	2	o	2			
1.3 Équipement et aménagement des sanitaires									
Niveau d'équipements sanitaires requis pour les logements jusqu'à : 6 personnes									
37	Une salle d'eau privative dans un espace clos et aéré intérieur au logement avec accès indépendant	3*	x	5	o	5		3,01701 m2	
38	Équipement minimum de la salle d'eau : - un lavabo avec eau chaude -une douche ou une baignoire équipée d'une douche avec pare-douche obligatoire pour pour les catégories 1* 2* & 3* - une baignoire (dimensions supérieures au standard) équipée d'une douche avec pare-douche (dimensions supérieures au standard) obligatoire pour 4* & 5*	3*	x	3	n				rideau de douche non validant 3*
39	Un WC (avec cuvette à l'anglaise, abattant, chasse d'eau) privatif intérieur au logement - WC indépendant de la salle d'eau pour les 5*	3*	x	2	o	2			dans salle de bain

V2-2020

N° du critère	Intitulé du critère	Cat.	statut du critère	Points	Validation du critère	Nb de points obtenus	État propreté	Surfaces relevées	Commentaires
Niveau d'équipements sanitaires requis pour les logements de plus de (inclus) : 7 personnes									
40	Une deuxième salle d'eau privative dans un espace clos et aéré intérieur au logement avec accès indépendant	3*	NA	NA					
41	Équipement minimum salle d'eau supplémentaire : - un lavabo avec eau chaude - une douche ou une baignoire équipée d'une douche avec pare-douche - obligatoire pour toutes les catégories	3*	NA	NA					
42	Un WC (avec cuvette à l'anglaise, abattant, chasse d'eau) privatif intérieur au logement	3*	NA	NA					
Équipements salle(s) d'eau									
43	Deux points lumineux dont un sur le lavabo	3*	o	2	o	2			
44	Une prise de courant libre à proximité du miroir	3*	x	2	o	2			
45	Patère(s)	3*	x	1	o	1			
46	Miroir - miroir en pied obligatoire pour les 4* & 5*	3*	o	2	o	2			
47	Tablette sous miroir ou plan vasque	3*	o	2	o	2			
48	Espaces de rangement (hors tablette sous miroir et plan vasque)	3*	x	2	o	2			
49	Sèche-cheveux électrique	3*	x	1	o	1			dans meuble
1.4 Équipements et aménagement de la cuisine ou du coin cuisine intérieur au logement									
Bac(s) à laver									
50	Évier avec robinet mélangeur ou mitigeur avec sortie d'eau unique	3*	x	3	o	3			
Appareils de cuisson									
	Table de cuisson pour logement jusqu'à 4 personnes (inclus)	3*		4		foyers		2	
	Table de cuisson pour logement de plus de 5 personnes (inclus)	3*		4		foyers			
51	Nombre de foyers respectés	3*	x	3	n				non validant
52	Plaque vitrocéramique ou à induction	3*	o	3	o	3			vitrocéramique
53	Mini four pour les logements jusqu'à 4 personnes (inclus)	3*	NA	NA					
54	Four	3*	x	3	n				absence
55	Four à micro-ondes	3*	x	3	o	3			
56	Ventilation ou hotte aspirante ou ventilation mécanique contrôlée	3*	x	4	o	4			hotte
57	Quantité de vaisselle non dépareillée en nombre suffisant pour le nb d'occupants - verres, assiettes, assiettes à dessert, grandes cuillères, petites cuillères, couteaux, fourchettes, bols ou équivalents, tasses à café, verres à vin, verres apéritif, coupes à champagne obligatoire pour 4* & 5*	3*	x	3	o	3			ok 2 personnes
58	Quantité de matériel pour la préparation des repas : 1 saladier, 1 plat allant au four, 1 plat, 2 casseroles, 1 poêle, 1 tire-bouchon, 1 paire de ciseaux, 1 couteau à pain, 1 passoire, 1 couvercle, 1 essoreuse à salade, 1 plat à tarte, 1 ouvre-boîte	3*	x	3	o	3			
59	Autocuiseur ou cuit-vapeur ou fait-tout	3*	x	2	o	2			fait-tout
Autres matériels									
60	Cafetière	3*	x	2	o	2			électrique
61	Bouilloire	3*	x	1	o	1			
62	Grille-pain	3*	x	1	o	1			dans meuble cuisine
63	Machine à laver la vaisselle pour les logements de plus de 4 personnes (inclus) - 2 personnes (inclus) pour les catégories 4* & 5*	3*	o	2	n				
64	Réfrigérateur avec compartiment conservateur	3*	x	4	o	4			
65	Présence d'un congélateur ou compartiment congélateur	3*	o	2	o	2			compartiment 4****
66	Poubelle fermée	3*	x	1	o	1			

V2-2020

N° du critère	Intitulé du critère	Cat.	statut du critère	Points	Validation du critère	Nb de points obtenus	État propreté	Surfaces relevées	Commentaires
Ascenseurs									
Immeuble ou habitat collectif									
67	Pour accéder au 4e étage à partir du RdC	3*	NA	NA					
68	Pour accéder au 3e étage à partir du RdC	3*	NA	NA					-
Parking voiture									
69	Emplacement(s) à proximité	3*	x	4	o	4			-
70	Emplacements privatifs	3*	x	2	o	2			-
71	Garage privatif fermé	3*	o	2	n				
Balcon, loggia, terrasse, jardin									
72	Logement meublé avec balcon ou loggia (3 m2 minimum) équipé d'un mobilier de jardin	3*	o	2	n				
73	Logement meublé avec terrasse ou jardin privé (5 m2 minimum) équipé d'un mobilier de jardin	3*	o	3	n			5	
74	Logement meublé avec parc ou jardin (50 m2 minimum ou 200 m2 si commun à d'autres logements)	3*	o	4	n				
75	Un équipement de loisirs, détente ou sport, dédié au logement	3*	o	2	o	2			cour intérieure avec mobilier
76	Un équipement supplémentaire de loisirs, détente ou sport, dédié au logement	3*	o	2	n				
77	Un équipement supplémentaire de loisirs, détente ou sport, dédié au logement	3*	o	2	n				
Environnement									
78	Logement avec vue paysagère (vue mer, montagne, plaine ou zone urbaine agréable et dégagée)	3*	o	4	n				
79	Logement avec accès immédiat à des pistes de ski ou plage ou plan d'eau	3*	o	4	n				
80	Logement proche de centre(s) d'animation(s), lieux de spectacles, de commerces ou de transport(s) public(s)	3*	o	4	o	4			RER A
1.6 État et propreté des installations et des équipements									
81	Les sanitaires (toilettes et salle(s) d'eau) sont propres et en bon état	3*	x	5	o	5	4,00		
82	Les sols, murs et plafonds sont propres et en bon état	3*	x	5	o	5	4,00		
83	Le mobilier est propre et en bon état	3*	x	5	o	5	4,00		
84	La literie est propre et en bon état	3*	x	5	o	5	4,00		
85	La cuisine ou coin cuisine et les équipements sont propres et en bon état	3*	x	5	o	5	4,00		

v2-2020

N° du critère	Intitulé du critère	Cat.	statut du critère	Points	Validation du critère	Nb de points obtenus	État propreté	Surfaces relevées	Commentaires
Chapitre 2 : Service au client									
2.1 Qualité et fiabilité de l'information au client									
86	Mise à disposition de la présente grille de classement ou de son résumé sur demande	3*	x	1	o	1			classeur
87	Mise à disposition de dépliants et brochures d'information locale pratiques et touristiques mis à jour (année courante)	3*	x	3	o	3			classeur
88	Documentation d'informations touristiques traduite en au moins une langue étrangère mise à disposition	3*	o	2	o	2			classeur
2.2 Les services proposés									
89	Accueil personnalisé sur place	3*	o	3	o	3			
90	Draps à la demande - draps inclus pour 5*	3*	x	2	o	2			
91	Linge de toilette à la demande - linge de toilette inclus pour catégorie 5*	3*	x	2	o	2			
92	Linge de table à la demande - Linge de table inclus pour la catégorie 5*	3*	x	2	o	2			
93	Lits faits à l'arrivée à la demande - service inclus pour la catégorie 5*	3*	o	3	o	3			
94	Matériel pour bébé (siège et lit à la demande)	3*	x	2	o	2			
95	Service de ménage à la demande	3*	x	2	o	2			
96	Produit d'entretien à la demande ou mis à disposition	3*	x	3	o	3			
97	Adaptateurs électriques à la demande	3*	x	2	o	2			
Chapitre 3 : Accessibilité et développement durable									
3.1 Accessibilité									
Information, sensibilisation									
98	Informations concernant l'accessibilité sur la documentation relative au logement	3*	NA	NA					
Autres services									
99	Mise à disposition d'une boucle magnétique portable	3*	o	2	n				
100	Réveil lumineux ou vibreur	3*	o	2	o	2			sur demande
101	Mise à disposition de télécommande de télévision à grosses touches et couleurs	3*	o	2	o	2			sur demande
102	Mise à disposition d'un téléphone à grosses touches	3*	o	2	n				
103	Présence d'un siège de douche avec barre d'appui	3*	o	2	n				
104	Largeur de toutes les portes adaptée	3*	o	2	n				
105	Documentation mise à disposition, simple, compréhensible, associant pictogrammes et images aux textes (un seul message à la fois)	3*	o	2	n				
3.2 Développement durable									
106	Mise en œuvre d'au moins une mesure de réduction de la consommation d'énergie	3*	x	2	o	2			
107	Mise en œuvre d'au moins une mesure de réduction de la consommation d'énergie supplémentaire	3*	o	2	o	2			
108	Mise en œuvre d'au moins une mesure de réduction de la consommation d'eau	3*	x	2	o	2			
109	Mise en œuvre d'au moins une mesure de réduction de la consommation d'eau supplémentaire	3*	o	2	o	2			
110	Tri sélectif verre, papier (poubelles séparées) et affichage des règles de tri et des informations sur la localisation des points de collecte volontaire	3*	x	2	o	2			
111	Information des clients sur les actions qu'ils peuvent réaliser lors de leur séjour en matière de respect de l'environnement	3*	x	3	o	3			
112	Utilisation de produits d'entretien et consommables respectueux de l'environnement	3*	o	3	o	3			

V2-2020

RÉSULTATS DU RAPPORT

Adresse du logement meublé :
 59 RUE DE LA REPUBLIQUE APT 3
 78600
 MAISONS-LAFFITTE

Points obligatoires	
a) Nombre total de points obligatoires à respecter pour la catégorie demandée (tenant compte des cas particuliers et des critères non applicables) :	180
b) Nombre minimal de points obligatoires à respecter, 95% de (a) :	171
c) Nombre de points obligatoires atteints :	171
Respect du seuil de nombre de points obligatoires à atteindre :	OUI
d) Nombre de points obligatoires à compenser - dans la limite de 5% du total des points obligatoires à respecter (coefficient 3), soit a-c*3 :	27
Points à la carte	
e) Nombre total de points à la carte disponibles pour la catégorie demandée :	110
f) Nombre de points à la carte à respecter, soit 5%, 10%, 20%, 30%, 40% respectivement pour les catégories 1, 2, 3, 4, 5* de e) :	22
g) Nombre de points à la carte à atteindre : (d) + (f)	49
h) Nombre de points à la carte atteints :	50
Respect du seuil de nombre de points à la carte à atteindre :	OUI

V2-2020

Nom de l'inspecteur : LAGOANERE

Date : 05/09/2020

12345 ÉTOILES DE FRANCE
 CLASSEMENT OFFICIEL
 DES HEBERGEMENTS TOURISTIQUES
 RCS Montpellier 525 195 665
 11, rue des Carrières
 34430 SAINT JEAN DE VÉDAS
 06 46 35 44 25

V2-2020